

# TEXTE LÉGAL DE L'AVIS D'APPEL PUBLIC À LA CONCURRENCE

## DÉLÉGATION DE SERVICE PUBLIC COMMUNE DE SAINT-MARSAL - EXPLOITATION DU MULTIPLE RURAL « Relais d'aqui ».

### Identification de l'organisme qui passe la convention :

Commune de Saint-Marsal

4, carrer del panader, 66110 Saint-Marsal.

Tél : 04 68 39 41 14, courriel : [mairie.saint-marsal@wanadoo.fr](mailto:mairie.saint-marsal@wanadoo.fr)

<https://mairie-saintmarsal.fr>

**Nature du contrat** : Délégation de service public.

**Mode de dévolution** : Procédure simplifiée de l'article L1411-1 du CGCT

**Objet du service** : le délégataire devra assurer pour le compte de la commune l'exploitation d'un Multiple Rural et assurer les activités principales suivantes :

- Boulangerie, terminal de cuisson pour le pain et les viennoiseries,

- Epicerie

- Dépôt de gaz, droguerie.

Il sera mis à disposition du délégataire les ouvrages immobiliers (environ 150 m<sup>2</sup>) et mobiliers permettant l'exploitation du service.

Lieu d'exploitation : 1, route d'Amélie, 66110 Saint-Marsal

**Durée de la délégation** : 5 ans

**Date limite de réception des candidatures** : 10 mars 2022 à 17 heures.

### Lieu où l'on peut consulter le dossier et obtenir des renseignements :

Mairie de Saint-Marsal : tél 04-68-39-41-14,

courriel : [mairie.saint-marsal@wanadoo.fr](mailto:mairie.saint-marsal@wanadoo.fr),

site internet du village : <https://mairie-saintmarsal.fr>

**Modalités d'envoi des candidatures** : les dossiers seront déposés contre récépissé ou expédiés en recommandé avec accusé de réception à l'attention de : M. le Maire de Saint-Marsal, 4, carrer del Panader 66110 Saint-Marsal, sous double enveloppes cachetées. L'enveloppe intérieure portera la mention « Offre pour la Délégation de Service Public Multiple Rural « Le Relais d'aqui » Ne pas ouvrir » et contiendra l'ensemble des documents demandés à l'article 3a du règlement de consultation.

**Date d'envoi à la publication** : 3 février 2022